

L'ARTICLE DU JOUR

Le gouvernement souhaite réunir des Etats généraux de l'industrie

Ses travaux devront s'harmoniser avec ceux de la commission Juppé-Rocard sur l'emprunt

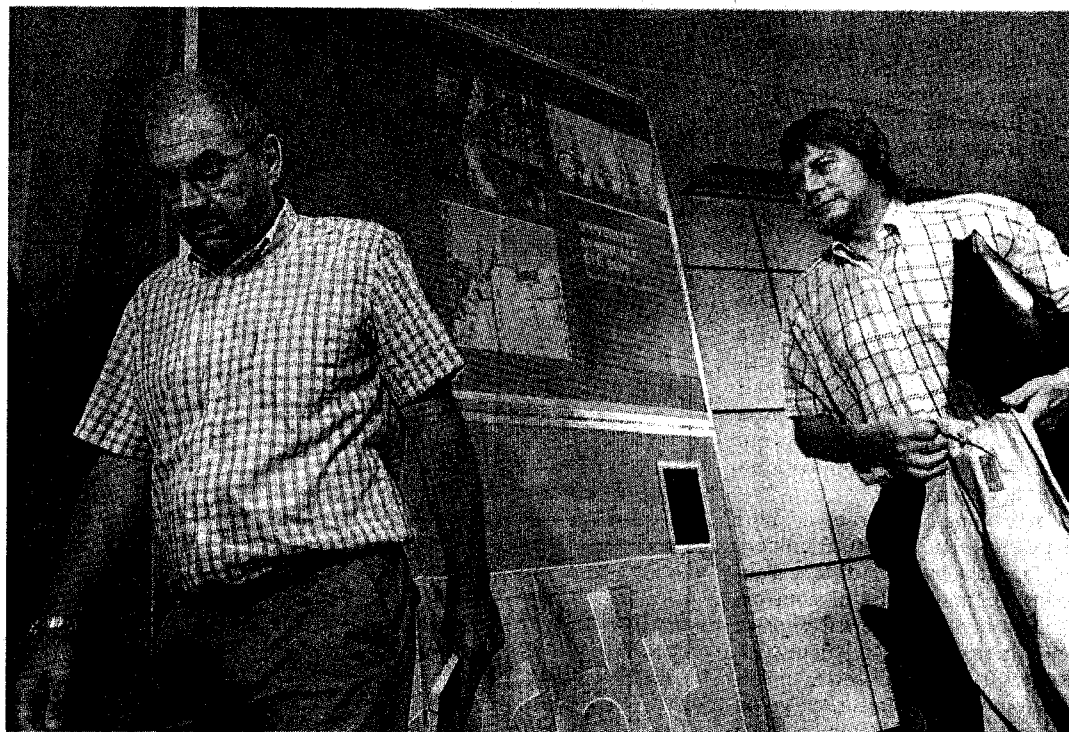
Le MONDE 4-15

La crise toujours. En consacrant son premier déplacement de rentrée à l'emploi et au soutien à l'économie, jeudi 3 septembre, à Caligny (Orne), Nicolas Sarkozy voulait s'assurer que les mesures gouvernementales étaient appliquées et qu'elles atténuent les conséquences sociales de la crise.

Si certains indicateurs révèlent de timides signes de reprise, l'augmentation du chômage continue en effet d'alimenter les inquiétudes. « La priorité va au soutien de l'activité économique et industrielle, à la formation des salariés et demandeurs d'emploi ainsi qu'à l'indemnisation et l'aide au retour à l'emploi des victimes de la crise », explique le conseiller social de l'Elysée, Raymond Soubie. Au cours de ce déplacement, le chef de l'Etat devait totaliser les emplois préservés, selon l'Elysée, par les mesures gouvernementales: 380 000 embauches réalisées grâce au contrat « zéro charge », 280 000 emplois sauvés par les investissements de l'Etat et les entreprises publiques et 140 000 par l'intervention du médiateur du crédit.

Alors que l'université d'été du Medef s'achève vendredi, M. Sarkozy a décidé de répondre favorablement à une demande pressante du patronat: il devait, jeudi matin, demander à la ministre de l'économie, Christine Lagarde, de réfléchir à des mesures permettant aux PME de renforcer leurs fonds propres sans avoir à recourir à des augmentations de capital, grâce, par exemple à l'octroi de prêts participatifs. Le soutien aux PME était une demande pressante de Laurence Parisot (*Le Monde* du 3 septembre).

Les syndicats ne sont pas en reste. Après avoir mis en œuvre l'idée de la CFDT d'un fond d'investisse-



Le chef de l'Etat cherche à donner des gages à la CFDT et à la CGT. BERTRAND GUAY/AFP

ment social, M. Sarkozy a adopté l'une des propositions phare de la CGT: la tenue d'états généraux de l'industrie. Recevant mardi son secrétaire général, Bernard Thibault, qui réclame une relance de la politique industrielle française, le président de la République a affirmé qu'« un pays ne pouvait être économiquement fort s'il n'avait pas une industrie forte », raconte M. Soubie. Jeudi, M. Sarkozy devait demander au ministre de l'industrie, Christian Estrosi, de consulter les partenaires sociaux afin de finaliser l'organisation d'états généraux associant, à un échelon national et régional, syndicats, patronat, chefs d'entreprise, économistes et experts internationaux.

Pour le numéro un de la CGT, « ces états généraux devront déboucher sur une orientation politique définissant les atouts industriels du pays ». « Pour l'instant, ajoute-t-il, on a laissé la loi du marché remodeler le paysage mais la question de la rentabilité ne peut être le critère absolu. »

La proposition du président risque de moins séduire le patronat, qui goûte peu les interventions de l'Etat en matière de choix industriels. La présidente du Medef, Laurence Parisot, a déclaré dans *Le Monde* que ce sujet relevait de la concertation entre syndicats et patronat et seulement, « dans une certaine mesure », de l'Etat.

M. Sarkozy doit maintenant tenter de concilier ces états généraux avec le travail de la commission Juppé-Rocard sur le futur emprunt national, qui doit définir les choix d'investissement économique d'avenir. « Il y aura une articulation avec le rapport de la commission, attendu en novembre, explique M. Soubie. Soit un travail en parallèle soit la continuité entre les deux processus. »

La CGT ne se pose pas ce problème. M. Thibault devait annoncer, jeudi, que son organisation ne par-

ticiperait pas aux travaux de la commission Juppé-Rocard. « Nous n'irons pas parce que le chef de l'Etat nous demande notre avis sur l'utilisation d'un emprunt, sur le choix duquel il ne nous a pas consultés. Nous le désapprouvons parce qu'il va coûter cher à la collectivité nationale et que le président refuse de discuter de l'ensemble de sa politique fiscale. » ■

Rémi Barroux

Un taux de chômage de 9,5 % au deuxième trimestre

Le taux de chômage a atteint 9,5 % au 2^e trimestre, selon les chiffres provisoires publiés par l'Insee le 3 septembre. La hausse de 0,6 % par rapport au trimestre précédent (+ 1,8 % sur un an) est sensiblement équivalente à celle enregistrée au premier trimestre. L'Insee comptabilise 2.591.000 chômeurs en France métropolitaine

ne au sens du Bureau international du travail (n'ayant pas travaillé, disponibles et ayant entrepris des démarches actives de recherche d'emploi). D'avril à juin, la France a recensé 184 000 chômeurs de plus. Le sous-emploi continue d'augmenter en raison de la progression du chômage partiel.

L'ARTICLE DU JOUR

La CGT promet une rentrée « combative »

Bernard Thibault propose le 7 octobre pour une nouvelle mobilisation, sans en préciser la forme.

LENTEMENT, la CGT fait sa mue et se montre moins contestataire que par le passé. Bernard Thibault, son secrétaire général, l'a encore une fois démontré hier lors de sa conférence de presse de rentrée, une semaine après s'être affiché avec François Chérèque à l'université d'été de la CFDT. Certes, il est toujours contre la politique du gouvernement, dont « les décisions concrètes contredisent les professions de foi présidentielles ». Certes, il tape toujours sur le Medef, qui, « à la recherche des temps nouveaux, continue de proposer des recettes du passé ». Et il promet cette année une « rentrée sociale combative ».

Il n'empêche, Bernard Thibault se montre consensuel et ne veut rien imposer. Pas même une grève ou une manifestation en septembre « pour exiger d'autres réponses que celles du gouvernement après les grandes mobilisations du premier semestre ». Tout juste demande-t-il que l'intersyndicale se retrouve « rapidement » pour donner une suite au mouvement. Et Bernard Thibault de proposer de faire du 7 octobre, Journée mondiale de promotion du travail décent, « la prochaine jour-



Bien que pressé par une partie de ses militants, le secrétaire général de la CGT a gardé hier un ton mesuré. M. Fedouach/AFP

née de mobilisation unitaire », mais sans en indiquer la forme.

Bernard Thibault a précisé les « cinq questions revendicatives » de son organisation en cette rentrée. À savoir l'emploi, les salaires et le pouvoir d'achat, les retraites, le temps de travail et la fiscalité. « Les revendications portant sur l'indemnisation des licenciements ne sont pas à négliger, mais ne peuvent venir qu'en complément de la démarche syndicale de lutte pour l'emploi », a-t-il affirmé, critiquant à demi-mot les syndicalistes qui luttent, parfois violemment, pour

le Figaro
4/09

obtenir un gros chèque plutôt que le maintien d'emplois.

« Syndicalisme de classe »

Sans revendiquer la paternité de l'idée d'États généraux de l'industrie, que lui attribue le chef de l'État (lire page 18), Bernard Thibault reconnaît en avoir longuement parlé avec Nicolas Sarkozy en début de semaine. Il est prêt à y participer, « à condition qu'ils débouchent sur quelque chose de nouveau par rapport à aujourd'hui ». En revanche, « la CGT ne participera pas au semblant de concertation sur l'utilisation » du grand emprunt, étant opposée au principe même de cet emprunt. « Nous aurons l'occasion de dire quels sont pour nous les secteurs d'avenir », a-t-il assuré.

Pas sûr que le ton modéré du leader de la CGT soit de nature à calmer les ardeurs de ses opposants internes, qui, à trois mois du 49^e congrès de l'organisation, réclament un retour à « un syndicalisme de classe ».

MARC LANDRÉ

Les syndicats peinent à bâtir leur riposte

TRIBUNE 4-1X

Tirillée après ses échecs de juin, L'INTERSYNDICALE N'A PAS PRÉVU POUR L'INSTANT DE MOBILISATION D'AMPLEUR.

DANS L'IMMÉDIAT, gouvernement et patronat peuvent être se-reins. Les organisations syndicales ne sont pas en mesure d'organiser une rentrée sociale « chaude ». Le contexte est, en effet, très différent de celui d'il y a douze mois. Après ses premiers succès, l'intersyndicale a subi un échec lors de sa dernière manifestation unitaire en juin. Échec lié à la lassitude des salariés, mais aussi aux premières divisions apparues dans le mouvement syndical. Au printemps, FO a semé le trouble en réclamant une journée de grève qu'ont refusée les autres. Fin août, les retrouvailles publiques de François Chérèque et Bernard Thibault ont aussi ravivé la rancœur

des petits syndicats contre la CFDT et la CGT, à l'origine de la réforme de la représentativité qui déstabilise la CFTC, la CFE-CGC et FO.

■ LASSITUDE

Preuve de ces tensions, les huit organisations ont beaucoup de mal à trouver une date pour coordonner leurs futures actions de mobilisation. Le manque d'enthousiasme de certains syndicats n'y est sans doute pas étranger. « Si on voulait vraiment se réunir, on aurait déjà trouvé une date. En tout cas, il ne faut pas que les salariés soient pressés d'être défendus », regrette un membre de l'intersyndicale. Hier, à la CGT, Bernard Thibault voulait croire à

un débloqué rapide au sein de l'intersyndicale. « Nous faisons tout notre possible pour obtenir une rencontre dans le courant de la semaine prochaine », a indiqué le secrétaire général à l'occasion de sa conférence de presse de rentrée. Et de réitérer sa proposition de mobiliser le 7 octobre prochain, à l'occasion de la « journée mondiale du travail décent » montée à l'initiative de la Confédération internationale des syndicats (CSI). L'an dernier, la première édition de cet événement, à laquelle s'étaient associés les syndicats français, avait marqué le coup d'envoi des grandes mobilisations de janvier et de mars où plusieurs millions de personnes étaient descendus

dans la rue pour réclamer au gouvernement et au patronat une « autre politique contre la crise ». Cette fois, l'initiative de la CGT ne suscite guère l'enthousiasme : « Si une manifestation est décidée, nous irons. Mais je ne pense pas que nous aurons un monde considérable sur ce type d'action », regrette un membre de l'intersyndicale.

Mais ces divisions des premiers jours de septembre ne présagent en rien de l'évolution du climat social dans les prochains mois. Il pourrait, en effet, se durcir très vite tant l'emploi — et tout particulièrement celui des jeunes — reste au cœur des préoccupations des Français.

AGNÈS LAURENT

2. ECHOS 9-1x

Le taux de chômage au sens du BIT a poursuivi sa hausse au deuxième trimestre, s'établissant à 9,1 % sur la seule France métropolitaine. Entre avril et juin, 19.000 personnes ont connu du chômage partiel.

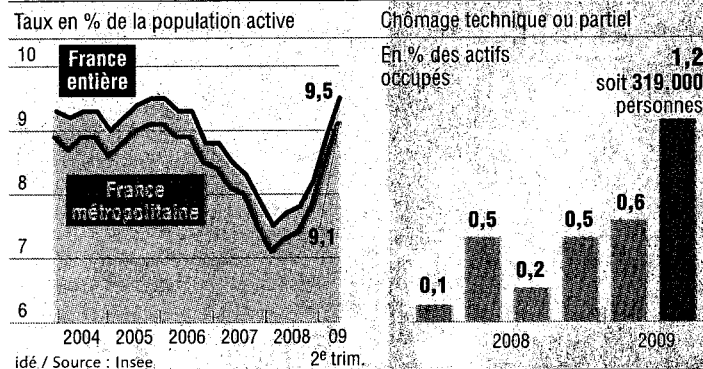
Chômage : nouvelle hausse malgré la flambée de l'activité partielle

Cette fois-ci, il n'y a pas eu de bonne surprise. On savait déjà que le deuxième trimestre n'avait pas été bon pour l'emploi. La publication hier par l'Insee du taux de chômage est venue conforter ce constat. Au deuxième trimestre, celui-ci s'est établi en moyenne à 9,5 %, DOM compris, et à 9,1 % sur la seule France métropolitaine, soit près de 2,6 millions de personnes. Il faut remonter début 2006 pour retrouver une aussi mauvaise performance. En trois mois, la hausse est particulièrement importante, puisqu'elle représente 0,6 point. Seule - relative - bonne nouvelle : le taux de chômage au premier trimestre a été révisé à la baisse, à 8,5 % en métropole au lieu de 8,7 %. Les jeunes paient toujours un lourd tribut à la crise. Le taux de chômage des 15-24 ans a en effet atteint 23,9 % d'avril à juin. C'est sur ce public qu'il a le plus progressé, sur un trimestre comme sur un an, (respectivement + 1,6 point et + 5,2 points).

Choc amorti

La mauvaise performance du deuxième trimestre était d'autant plus attendue que le marché du travail ne réagit traditionnellement

Le chômage en France (au sens du BIT)



Il faut remonter au début de l'année 2006 pour retrouver une aussi mauvaise performance.

qu'avec retard à la conjoncture et n'a donc pas pu intégrer le léger redressement du PIB enregistré entre mars et juin. Mais elle n'en est pas moins grave. La hausse du taux de chômage au sens du BIT aurait en effet été encore plus forte si le chômage partiel n'avait pas amorti encore plus que précédemment le choc de la dégradation du marché de l'emploi. Le nombre de salariés concernés s'est en effet littéralement envolé. De 0,2 % de la population en emploi au troisième trimestre de 2008, la proportion était

déjà montée à 0,6 % début 2009. Au deuxième trimestre, elle a doublé, à 1,2 %. L'Insee évalue à 319.000 le nombre de personnes concernées entre avril et juin. C'est 160.000 de plus que les trois mois

précédents et c'est du jamais-vu depuis 1993.

Une pause du chômage partiel entre juillet et septembre est attendue, du fait des congés, mais celle-ci sera sans doute plus faible que les années précédentes. Sa progression devrait repartir à partir de septembre, d'autant que le gouvernement a annoncé son intention de répondre à la demande des partenaires sociaux d'assouplir encore le dispositif. Depuis hier, et la publication d'un décret au « Journal officiel », les entreprises peuvent notamment relever, à un millier, le nombre d'heures de chômage partiel pour chaque salarié sur l'année. Jusqu'alors, seule l'industrie automobile y avait droit. Malgré cela, « la tendance à la dégradation du marché du travail devrait encore se poursuivre quelques trimestres », selon le gouvernement.

LEILA DE COMARMOND